

La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle. Ville, réseaux, développement durable

DANS **VRAIMENT DURABLE** 2012/2 (N° 2), PAGES 171 À 175

ÉDITIONS **VICTOIRES ÉDITIONS**

ISSN 2260-2895

ISBN 9782351131725

DOI 10.3917/vdur.002.0171

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2012-2-page-171.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Victoires éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle

Ville, réseaux, développement durable

Résumé

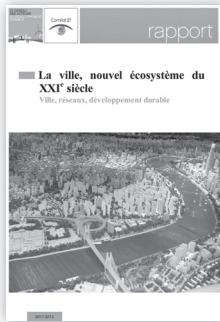
Les rencontres Ecopolis de Nantes (dès 1993) sous l'égide de la Fondation européenne de l'environnement puis du Comité 21, l'exposition Villette Amazone¹ et les nombreux autres travaux engagés sur la ville, les Agenda 21, etc. illustrent l'avant-gardisme du Comité 21 en matière de réflexions sur la ville « durable ». Souhaitant poursuivre l'approfondissement de cette thématique, il a confié à son Comité de prospective la mission de dresser la topologie du nouvel écosystème qu'est la ville. Les résultats de cette étude, dont nous vous présentons un rapide aperçu dans les pages suivantes, ont été rendus publics à l'occasion de la première édition des Rencontres des territoires durables, organisées par Acteurs publics, les 20 et 21 mars 2012 au Conseil économique, social et environnemental.

Abstract

The Ecopolis symposium in Nantes (initiated in 1993), under the aegis of the European Environment Foundation later replaced by the Comité 21, the Villette Amazone Exhibition¹ and numerous other urban projects undertaken Agenda 21, etc. illustrate avant-garde approach of the Comité 21 of its "sustainable" towns think tank. With a desire to carefully assess this subject, it has asked its prospective group to portray a new urban ecosystem topology. The result of this study, briefly presented in the following pages, were publicised during the first edition of the Symposium on Sustainable French Territories (Rencontres des territoires durables) organised by "Acteurs Publics" on 20th and 21st March 2012 at the French Economic, Social and Environmental Council.

¹ Cf. *Comité 21 : co-construire pour réconcilier*, p. 133 de ce numéro.

Le rapport du Comité de prospective, « La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle – Ville, réseaux, développement durable », tente d’apporter un nouvel éclairage sur la ville, écosystème tour à tour bouleversé, artificiel ou utopique. Le Comité de prospective, sous la direction de Bettina Laville, s’est appuyé sur les compétences et expériences de ses membres et des adhérents et partenaires du Comité 21 pour penser la ville « durable ». Extraits de ce rapport téléchargeable sur le site du Comité 21².



Partant de multiples travaux de prospective sur les villes françaises et européennes, croisant les approches économiques, architecturales, urbanistes et biologiques, le rapport du Comité de prospective propose une réflexion originale autour

de la ville comme écosystème. À quelles conditions l'écosystème urbain pourra-t-il réguler l'évolution des rapports entre ville et nature ? Et réguler la densité ? Quelle place tiendra la cyberville dans l'écosystème urbain ? À quelles conditions l'écosystème urbain pourra-t-il réduire les éco-inégalités ? De quelle culture urbaine la ville écosystème sera-t-elle porteuse ?

Les villes sont des pures créations humaines et, de ce fait, elles sont au cœur d'un processus de changement permanent : échanges économiques et conséquences sur le développement, évolution de la composition démographique et sociale, extension géographique et gonflement par les migrations de population, besoins sécuritaires croissants, lieu d'échange d'informations de toute nature, révolutions technologiques et évolution des modes de vie. En écrivant « *La forme d'une ville - Change plus vite, hélas ! Que le cœur d'un mortel* » dans son poème *Le Cygne*, Charles Baudelaire ne disait pas autre chose.

Toutes les grandes villes du monde, notamment dans les pays en développement, présentent des tendances communes : augmentation de la population, déclin économique des centres, éclatement spatial et social, extension du bâti sur les terres agricoles, inflation sécuritaire, externalités négatives en matière environnementale, augmentation des nuisances, dépendance à la voiture individuelle et aux énergies fossiles, progression des inégalités.

Tous ces facteurs, ces tendances affectent profondément l'architecture de la ville, son agencement, son organisation en somme, aussi bien urbanistique qu'administrative. Ils ont des conséquences significatives sur la qualité de vie des habitants et, au sens large, sur tout le territoire de la ville, territoire dont l'échelle géographique est extrêmement fluctuante. Ils soulignent l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui notre système urbanistique.

À tout cela s'ajoute un fait majeur, marquant un basculement mondial : en 2007, la majorité des citoyens de la planète habite dans une ville et les prévisionnistes tablent sur 65 % de la population mondiale en 2050. Les défis que va relever la gestion de la ville du XXI^e siècle sont donc de taille.

Dès lors, la réflexion sur de nouveaux modes de vie en ville s'impose. Comment rendre la ville à la fois plus viable et plus vivable ? Comment rendre la ville acceptable d'un

² Comité 21, « La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle – Ville, réseaux, développement durable », avec le soutien de l'ADEME et de la Caisse des dépôts, 2011-2012, 107 pages, www.comite21.org

point de vue environnemental et comment rendre l'environnement urbain plus confortable pour l'homme? Autrement dit, comment adapter la ville à l'homme et non l'inverse? Cette question se pose depuis des décennies, mais elle prend une dimension particulière à l'aune des nouveaux enjeux du XXI^e siècle que sont notamment l'explosion démographique, le changement climatique et la demande exponentielle des mobilités.

La question devient alors très vite « comment concilier ville et environnement? ». En somme, un des leviers majeurs du changement conceptuel de la ville repose alors sur une articulation – voire une réconciliation – du temps long de l'écologie et des transformations rapides de la ville.

On a longtemps parlé de villes écologiques pour pointer du doigt les carences environnementales de l'urbain. Force est de constater que la ville pose en effet une double difficulté de régulation, « *celle du système urbain – en tant que système vivant – et celle du rapport entre la ville et son environnement naturel. Cette artificialisation et ce déséquilibre se traduisent notamment dans la manière dont les villes consomment l'espace, et dans la croissance permanente de leur empreinte écologique* »³. Mais ce sont aujourd'hui les termes « ville durable » qui sont dans l'air du temps, s'appuyant sur le concept de développement durable. Le développement durable apparaît, il est vrai, comme une clé d'entrée pour penser la ville de demain car il interroge nos modes de vie: habitat, transports, organisation, gestion de l'espace, etc. De plus, il constitue à la fois un principe éthique tourné vers le changement et un concept pratique tourné vers l'action.

En ce sens, il permettrait de réunir ville et environnement, en conciliant sciences naturelles et sciences sociales, connaissances fondamentales et principes d'action. C'est essentiellement pour relever ces défis que l'on parle de « ville durable ». Il y a en toile de fond la volonté de remettre l'homme au centre de la ville et de faire de l'urbain un moyen et non une fin, un lieu de solidarités et d'innovations plutôt qu'un lieu de cloisonnement et d'exacerbation des rapports de force économiques. Les différents sommets internationaux l'ont maintes fois affirmé après la création de l'ONU Habitat, le développement durable est essentiel pour arrêter la fracture urbaine.

Si l'expression « ville durable » s'est imposée face à celle de « ville écologique », l'assemblage des termes qui la constitue est obscur, voire ambivalent⁴. Tout d'abord parce que le mot « ville » reste partiellement insaisissable. Les structures urbaines sont sans cesse recomposées, ce sont des systèmes dynamiques. De plus, la tendance à la métropolisation, qui vide les campagnes, redessine les ensembles géographiques et fait de la ville bien plus qu'un agrégat de lieux bâtis et d'espaces publics. Car la ville, son organisation et son développement sont représentatifs de la façon dont un groupe d'individus, et a fortiori une société, s'approprie un territoire. « *Elles sont la mémoire du temps long de la territorialisation d'un espace donné.* »⁵ Enfin, la diversité des flux qui alimentent le tissu urbain complique considérablement la conception de la ville, en provoquant une augmentation du rapport espace-temps sous l'effet conjugué de l'augmentation des mobilités et de la réduction du temps de travail des citoyens.

³ Alain Bourdin, *Du bon usage de la ville*, Descartes et Cie, 2009, p. 13.

⁴ Florence Rudolf, *Les glissements de sens de l'écologie dans ses associations avec la ville : écologie urbaine, ville écologique et ville durable*, in Philippe Hamman, *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, L'Harmattan, 2008.

⁵ Antonio Da Cunha & al., *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

Dès lors, si l'on veut penser la ville durable, il faut d'emblée signifier que la diversité des villes contribue à la difficulté de définition : il y a des situations communes, ce qui ne signifie pas des situations comparables. Et l'on ne devrait plus dire « la ville » de façon totalisante, mais « les villes », voire délaïsser le terme « ville » au profit de « processus produisant une réalité urbaine ». Néanmoins, pour des raisons évidentes d'habitudes culturelles et de commodité, nous parlerons de « ville », en gardant cependant à l'esprit que les réalités urbaines sont multiples et instables.

Le rapport tente d'approcher la ville durable – les villes durables, devrions-nous écrire – dans le cadre d'un exercice de prospective normative. Ce travail a pour objectif de définir une vision commune aux acteurs de la ville. Il s'agit de développer une démarche réflexive, faite d'interrogations et de construction de connaissances pour réduire les incertitudes et, ce faisant, faciliter les innovations. En ce sens, il s'agit aussi d'un rapport sur l'ingénierie de l'urbain, qui tente de traverser toutes les questions nécessaires à poser avant de lancer un projet urbain durable, tout en permettant d'échapper à une vision trop mécaniste des phénomènes, en les resituant dans une perspective globale de

développement durable. Il traite de la façon dont « on fait une ville durable », dans toutes ses modalités.

Pour ce faire, il convient de se pencher sur l'ensemble des règles qui influent sur les comportements des acteurs des villes et de ses habitants. Le Comité de prospective a fait un choix méthodologique important : **penser la ville comme un écosystème.**

Ce choix déterminant, original mais pas nouveau, ouvre en effet la possibilité de réconcilier deux cultures qui traditionnellement s'ignorent : une culture urbaine, qui a fait depuis longtemps de la question sociale une de ses préoccupations majeures, et une culture écologique, qui a toujours privilégié la question de la technique⁶. Il ne s'agit pas de revenir à la conception d'un écosystème urbain uniquement considéré, dans une seule acception écologique, comme des circuits et des flux. Penser la ville comme un écosystème est en réalité un préalable pour penser la ville durable et créer « *des couples apparemment irréconciliables, pour ouvrir la voie par exemple aux parcs naturels urbains, à la ruralité en ville, aux schémas piétonniers d'agglomération, à l'économie solidaire et aux finances éthiques, ou plus simplement à la démocratie locale et globale à la fois.* »⁷

⁶ Jacques Theys, *L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, développement durable et territoires*, septembre 2002.

⁷ Cyria Emelianoff, *Comment définir une ville durable. Des expériences à échanger*, septembre 2002, www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/emelia.htm

Sommaire du rapport :

Introduction

1. **LES BALBUTIEMENTS DE LA DURABILITÉ URBAINE**
 - 1.1 La ville étalée et décousue
 - 1.1.1 La ségrégation et la fragmentation
 - 1.1.2 La perte d'agora
 - 1.1.3 Fractionnement de l'espace cognitif
 - 1.2 La fabrication du temps artificiel
 - 1.2.1 L'hypermobilité, temps comprimé, temps explosé
 - 1.2.2 La culture de l'éphémère
 - 1.2.3 Le remodelage du temps
 - 1.3 La ville et la mondialisation
 - 1.3.1 La ville dans la compétition économique
 - 1.3.2 Les villes en réseau : les hanses écologiques
 - 1.3.3 La ville « marque »
 - 1.4 Le renouveau du couple culture-nature
 - 1.4.1 Habiter et réhabiliter
 - 1.4.2 Qu'est-ce qu'un lieu ?
 - 1.4.3 La culture fertile
 - 1.4.4 Les classes créatives
 - 1.4.5 Multiculturalisme et/ou communautés
 - 1.4.6 Le voisinage mondial
2. **UN HOLISME URBAIN POUR LE XXI^e SIÈCLE**
 - 2.1 Comment intégrer ?
 - 2.1.1 La tension entre étalement et densité
 - 2.1.2 Au-delà de la densité
 - 2.1.3 Proximité et rapprochement
 - 2.1.4 Vers la ville adaptable et flexible
 - 2.1.5 La ville intense
 - 2.2 Comment égaliser ?
 - 2.2.1 L'accès à la ville solidaire
 - 2.2.2 Vers la ville saine ?
 - 2.2.3 Équité sociale, équité écologique
 - 2.3 Comment connecter ?
 - 2.3.1 L'hyperterritoire : une vision insuffisante
 - 2.3.2 Socialiser le territoire connecté
 - 2.3.3 Le citoyen dans la cyberville
 - 2.3.4 L'éthique urbaine des TIC
 - 2.4 Comment circuler ?
 - 2.4.1 L'ère de la complexité
 - 2.4.2 Écomobilité et efficacité
 - 2.4.3 L'usage, valeur urbaine
 - 2.5 Comment « naturer » ?
 - 2.5.1 L'étalement... naturel
 - 2.5.2 Le tiers paysage
 - 2.5.3 Espèces citadines et espaces urbains
 - 2.5.4 Un urbanisme de la nature ?
 - 2.6 Comment protéger
 - 2.6.1 L'autoprotection de l'écosystème urbain
 - 2.6.2 Remparts et digues du XXI^e siècle

3. LE GOUVERNEMENT URBAIN

- 3.1 Vivre ensemble en multitude
 - 3.1.1 L'individualisme partagé
 - 3.1.2 Favoriser des espaces publics... spontanés
 - 3.1.3 Imagination et mutualisation
- 3.2 Le pouvoir foncier, clé de la démocratie urbaine
 - 3.2.1 Qui maîtrise le foncier ?
 - 3.2.2 Le foncier rare et convoité
 - 3.2.3 Le foncier, un bien commun privé
- 3.3 Cette fameuse gouvernance urbaine
 - 3.3.1 La transversalité n'est pas l'intégration
 - 3.3.2 Concertation et vision partagée : la ville participative
 - 3.3.3 Participer au compromis urbain
 - 3.3.4 Réguler les PPP
 - 3.3.5 Des écosystèmes de gouvernance
- 3.4 Quels outils au service de la gouvernance urbaine ?
 - 3.4.1 Une fiscalité à réinventer
 - 3.4.2 Une politique à définir par les acteurs

4. LA VILLE, ÉCOSYSTÈME UTOPIQUE OU ÉCOSYSTÈME DÉRÉGLÉ ?

- 4.1 Une utopie radicale subsiste pour penser la ville
 - 4.1.1 Les villes sixties
 - 4.1.2 Les villes en transition
 - 4.1.3 La ville sans ou post-carbone
 - 4.1.4 La ville monde
 - 4.1.5 La ville fertile
 - 4.1.6 La ville surgie de nulle part
- 4.2 Les obstacles à la ville durable
 - 4.2.1 L'inertie des systèmes énergétiques
 - 4.2.2 La gentrification
 - 4.2.3 L'absence de politique de la ville... durable
 - 4.2.4 La fabrique de post-humanité
 - 4.2.5 L'urbicide

Conclusion